

Mai 2017

La bataille de l'Eau Noire : quand les citoyens se mobilisaient pour leur environnement

Le documentaire « La bataille de l'Eau Noire » raconte la lutte acharnée des Couvinois contre la construction d'un barrage dans leur vallée, en 1978. Aujourd'hui, où en sommes-nous en ce qui concerne la mobilisation citoyenne pour la préservation de l'environnement ?

« Astérix contre César »

En 1978, les citoyens de la ville de Couvin, dans la province de Namur, se révoltent contre un projet de barrage lancé par le ministère des travaux publics dans la vallée de l'Eau Noire. Pour les Couvinois, le patrimoine écologique de leur région est en danger, ainsi que leur sécurité. En effet, les anciens disent la roche trop poreuse pour un tel édifice. Du côté des autorités, il s'agit de garantir l'étiage de la Meuse afin de diluer la pollution industrielle produite par la sidérurgie liégeoise. Commence alors une longue bataille de 9 mois, qui fait l'objet d'un documentaire de Benjamin Hennot « La bataille de l'Eau Noire »¹.

Grâce à l'union de leurs forces et leur détermination, les Couvinois gagneront leur combat, non sans être passés par quelques actions musclées, comme le saccage des chantiers de construction. Ils auront réussi un exploit à la « Asterix contre César », en se préservant d'une récupération politique et en excluant l'intérêt personnel. Au final, ce combat aura renforcé les liens sociaux des Couvinois, au-delà des différences d'origine socioculturelles et des convictions politique et idéologique. Il aura également développé chez ces résistants la conscience de leurs droits sociaux et écologiques, et la possibilité de les faire valoir. L'un d'entre eux témoigne 30 ans après : « On était devenu plus francs, on n'avait plus peur de rien ».

En somme, la bataille couvinoise est un exemple intéressant d'engagement citoyen ou encore de « désobéissance civile² », à une

époque où la consultation populaire concernant ces grands travaux était quasi inexistante. Elle aura également révélé un manque de réflexion concernant les alternatives possibles à ces projets d'infrastructures afin d'éviter un trop grand impact sur l'environnement.

Aujourd'hui, où en sommes-nous ?

Dans le documentaire de Benjamin Hennot, un des *Irréductibles Couvinois* résume bien, l'idée sous-jacente à leur combat : « C'est pas en étant sage qu'on arrive à quelque chose ». Nous constatons que cette idée de désobéissance civile est aujourd'hui souvent reprise par les organisations de défense de l'environnement. Elle serait même, selon certaines associations³, le seul moyen qui nous reste pour combattre les changements climatiques et défendre l'environnement.

Ainsi, de nombreux projets d'infrastructures controversés sur le plan écologique sont aujourd'hui contestés. Aux USA par exemple, les barrages suscitent de plus en plus la polémique, comme le barrage hydroélectrique de Susitna en Alaska⁴. En France, de plus en

le contestent, tout en faisant de ce refus une arme de combat pacifique ». WIKIPEDIA. « Désobéissance civile » https://fr.wikipedia.org/wiki/Désobéissance_civile [Consulté le 11/05/2017]

³ MOSES K., « Civil disobedience is the only way left to fight climate change », *The Guardian*, <https://www.theguardian.com/commentisfree/2016/may/13/civil-disobedience-climate-change-protesters> [Consulté le 15/05/2017]

⁴ Voir les documentaires sur la polémique sur les barrages aux USA de PETERSON R. (2017). *The super Salmon*. USA : Alaskaniststories et KNIGHT B. (2014). *DamNation*. USA:Felt Soul Media.

¹ HENNOT B. (2015). *La bataille de L'Eau Noire* [Documentaire]. Bruxelles : YC Aligator film.

² La désobéissance civile, terme apparu au 19^e siècle, est « le refus assumé et public de se soumettre à une loi, un règlement, une organisation ou un pouvoir jugé inique par ceux qui

plus de « ZAD »⁵ [voir encadré] sont investies par les citoyens.

Les ZAD

Les Zones À Défendre ou « ZAD » est un concept né en France. Il s'agit de lieux où des citoyens se rassemblent afin d'empêcher la mise en œuvre de projets d'infrastructures jugés inutiles ou destructeurs pour l'environnement. Ceux-ci sont investis pendant parfois plusieurs mois. Les citoyens contestataires y organisent des activités et des débats. Nous pouvons citer comme ZAD connues celles de l'aéroport de Notre-Dame des Landes, du barrage de Sivens ou du centre d'enfouissement de déchets radioactifs de Bure. Ce concept est aussi présent en Belgique. Par exemple, la ZAD du terrain du Keelbeek à Haren rassemble les opposants au projet de construction d'une méga-prison qui détruirait une zone naturelle⁶.

Ceci montre une certaine vigilance des citoyens par rapport aux projets qui pourraient bouleverser leur environnement. L'idée se développe que, dans notre système dit « *démocratique* », les représentants des citoyens manquent de vue à long terme et sont incapables de gérer des projets où l'aspect écologique est confronté aux intérêts économiques. Pour autant, nous pensons qu'il serait dommage que l'« *écORésistance citoyenne* » soit considérée comme l'unique possibilité pour préserver notre environnement et qu'il convient d'insister pour que l'État prenne aussi ses responsabilités.

⁵ GIRARD L., BARROUX R., « D'une ZAD à l'autre, tour d'horizon des conflits environnementaux », *Le Monde*, http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/10/24/d-une-zad-a-l-autre-tour-d-horizon-des-conflits-environnementaux_4796121_3244.html [Consulté le 16/05/2017]

⁶ LEPRINCE P., « Une zone à défendre déployée à Haren », *Le Soir*, <http://www.lesoir.be/732877/article/actualite/regions/bruxelles/2014-12-12/une-zone-defendre-deployee-haren> [Consulté le 16/05/2017]

Les écueils de la résistance citoyenne

Il nous semble que les manifestations citoyennes restent encore trop souvent perçues comme marginales par une grande partie de la population. En 1978, les Couvinois ont pris peu à peu conscience de l'importance de la communication autour de leur combat, afin de toucher tous les Belges⁷. Ce problème nous semble récurrent dans les différentes batailles menées par les citoyens pour l'environnement. Ces combats seraient l'apanage de quelques militants écologistes, selon une morosité qui pousse à penser que David ne pourra jamais rien contre le Goliath étatique ou économique. D'où l'importance d'un film comme « *Demain*⁸ » qui permet de faire de la protection de l'environnement l'affaire de tous. Il faut transmettre un message positif : en tant que citoyens, il est possible de faire la différence, tout en permettant à chacun d'y trouver son compte.

En outre, quand l'environnement passe après les intérêts politiques, les citoyens peuvent en venir à s'interroger sur la valeur de leur combat. Les clivages idéologiques créés par la récupération politique risquent de faire perdre de vue l'enjeu écologique. Les Couvinois ont refusé d'emblée toute politisation du mouvement, conscients que cela pourrait semer la zizanie et desservir leur combat. La cohésion du groupe est importante et permet aussi d'éviter d'éventuels débordements violents. Mais, quand le mouvement prend de l'ampleur, ce n'est pas toujours facile, comme en témoigne l'expérience du barrage de Sivens [voir encadré].

⁷ Les Couvinois ont mis en place une radio libre qui émettait 10 minutes par jour, ont imprimé des slogans anti-barrage sur des billets de banques, ont produit et vendu des vinyles de chants de résistance, etc.

⁸ DION C., LAURENT M. (2015), *Demain* [Documentaire], France : Move Movie production.

Le cas récent du barrage de Sivens

L'histoire de Couvin, nous rappelle plus récemment la lutte contre la construction du barrage de Sivens, dans le Tarn, en 2014-2015. Ce barrage devait constituer une réserve d'eau pour irriguer les terres agricoles, en cas de sécheresse et contrôler l'étiage du Tescou (un affluent du Tarn). Il s'agissait pour cela de submerger 12 ha de la zone humide du Testet. Le projet est soutenu par les agriculteurs de la région mais certains citoyens, régionaux ou non, dénoncent un manque de vue à long terme et demandent des scénarios alternatifs. Ils investissent alors la ZAD du Testet. Après plus d'un an de contestation, le projet du barrage de Sivens a été abandonné par le conseil départemental du Tarn pour un projet plus modeste. Cette lutte aura été marquée par la violence et la mort d'un militant écologiste de 21 ans, Rémi Fraisse, le 26 octobre 2014, touché mortellement par une grenade policière. Et le mouvement n'aura pas pu éviter sa politisation : José Bové, Jean-Luc Mélenchon, Cécile Duflot sont venus manifester leur soutien aux zadistes. Le mouvement aurait aussi été infiltré par des mouvements d'extrême droite.

être l'apanage de quelques « militants écologistes » mais doit être la préoccupation de tous. En ce sens, la conscience globale pour l'écologie doit se faire via l'éducation. La conscience citoyenne également. Les mouvements citoyens sont présents un peu partout, il suffit de se renseigner sur internet ou, parfois simplement, de regarder autour de soi. Nous devons nous y intéresser, sans a priori, tout en étant capables d'avoir une vision globale des problèmes environnementaux. En tout cas, chaque lutte permet d'avancer un peu plus et de faire comprendre à l'État qu'il doit, lui aussi, prendre ses responsabilités. Nous laisserons au réalisateur et co-fondateur du mouvement citoyen Colibris, Cyril Dion, le mot de la conclusion : « *Incarner l'utopie c'est avant tout témoigner qu'un être différent est à construire* ».

Auteure :
Anne Berthet

S'engager ou ne pas s'engager, telle ne devrait pas être la question

Selon nous, il est temps d'arrêter d'abandonner avant même de se lancer dans la lutte pour notre environnement car il n'engage pas seulement nous-mêmes mais les générations futures. Le citoyen doit se rappeler qu'il a une voix qui compte et qu'il doit en faire usage s'il veut que la démocratie se fasse pour le bien du peuple. Cependant, nous devons être conscients, en analysant les luttes précédentes, que tout mouvement nécessite une cohésion de base entre les citoyens, d'organiser une communication efficace sur notre combat pour éviter toute forme de marginalisation ou de récupération politique. Le combat pour nos ressources naturelles, notre environnement ne doit pas

⁹ DION, C., « Oui à une résistance citoyenne », *Le Monde* [Idées] http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/11/05/oui-a-une-resistance-citoyenne_4518788_3232.html [Consulté le 11/05/2017]



ANALYSE

Publié avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles



Ed resp : Axelle Fischer, Commission Justice et Paix
31/6, Rue Maurice Liétart - 1150 Bruxelles – Belgique
Tél : +32 (0)2 738 08 01 – IBAN : - BE30 0682 3529 1311
www.justicepaix.be - info@justicepaix.be